



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX trophy 2x5 I
numéro d'identification : 61032

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Catégorie 1A H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

		graves lésions des yeux.
Conseils de prudence	:	P102 Tenir hors de portée des enfants.
		Prévention:
		P260 Ne pas respirer les aérosols.
		P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		Intervention:
		P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
		P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
		P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		Elimination:
		P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

hydroxyde de potassium

Etiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 01-2119487136-33	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290 SCL ≥ 5 % 1A; H314 2 - < 5 % 1B; H314 0,5 - < 2 % 2; H315 0,5 - < 2 % 2; H319	≥ 5 - < 10
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit. 2; H319	≥ 2 - < 5
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 01-2119489411-37	Eye Dam. 2; H319	≥ 2 - < 5
Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)	68439-45-2	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302	≥ 1 - < 2
Fatty alcohol alkoxylate		Skin Irrit. 2;	≥ 1 - < 2
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		≥ 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

- des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
hydroxyde de potassium	1310-58-3	VLCT (VLE)	2 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	Valeurs limites indicatives: Valeurs limites indicatives			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm 308 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	Peau: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	:	REL: Limite d'exposition recommandée			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m ³		
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	50 ppm 310 mg/m ³		



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

DNEL

hydroxyde de potassium
1310-58-3:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

pyrophosphate de
tétrapotassium
7320-34-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,79 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,68 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: > 70 mg/kg

p-cumènesulfonate de sodium
15763-76-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 7,6 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 53,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 3,8 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 13,2 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 3,8 mg/kg p.c./jour



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 136,25 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 26,9 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,096 mg/cm²

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 68,1 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 6,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,048 mg/cm²

(2-
méthoxyméthylethoxy)propan
ol
34590-94-8:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 65 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 310 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 15 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 1,67 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 37,2 mg/m³



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 308 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 283 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 121 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 36 mg/kg

PNEC

**pyrophosphate de
tétrapotassium
7320-34-5:**

: Eau douce
Valeur: 0,05 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,005 mg/l

STP
Valeur: 50 mg/l

intermittent release
Valeur: 0,5 mg/l

**p-cumènesulfonate de sodium
15763-76-5:**

: Eau douce
Valeur: 0,23 mg/l

STP
Valeur: 100 mg/l

intermittent release
Valeur: 2,3 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,023 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,862 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,0862 mg/kg

Sol



TANEX trophy 2x5 l

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

	Valeur: 0,037 mg/kg
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:	: Eau douce Valeur: 19 mg/l
	Eau de mer Valeur: 1,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 70,2 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 7,02 mg/kg
	Sol Valeur: 2,74 mg/kg
	Eau Valeur: 190 mg/l
	STP Valeur: 4168 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



TANEX trophy 2x5 l

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 14
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,1 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve alcaline	: 6,2 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Cancérogénicité	: Pas classé(e)
Toxicité pour la reproduction	: Pas classé(e)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Toxicité par aspiration	: Pas classé(e)
Information supplémentaire	: Donnée non disponible
Composants: hydroxyde de potassium 1310-58-3:	
Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: 273 mg/kg
	Estimation de la toxicité aiguë : 500,0 mg/kg Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
	DL50 oral Rat, mâle: 333 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 425
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Corrosif
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Corrosif Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium Résultat: négatif

pyrophosphate de tétrapotassium **7320-34-5:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

DL50 Souris: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1,1 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 7.940 mg/kg

DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation légère de la peau

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux

p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 5 mg/l
Durée d'exposition: 232 mn

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation modérée des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Buehler
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Génotoxicité in vivo	: Résultat: négatif
Cancérogénicité - Evaluation	: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Tératogénicité	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) 3.000 mg/kg 3.000 mg/kg
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: 763 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Organes cibles: Système cardio-vasculaire Souris: NOAEL: 440 mg/kg LOAEL: 1.300 mg/kg Voie d'application: Dermale Méthode: OCDE ligne directrice 411 Organes cibles: Peau

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO) 68439-45-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg

Fatty alcohol alkoxylate

:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Chien: 7.500 mg/kg

DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Rat: 5.135 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 3,35 mg/l
Durée d'exposition: 7 h



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg
	DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg
	DL50 Lapin: 9.510 mg/kg
	DL50 Lapin: 14.000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Pas d'irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Composants:

hydroxyde de potassium
1310-58-3:

Toxicité pour les poissons	: (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 880 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
	CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 80 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 165 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 660 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les algues	: CE50 : 1.337 mg/l Durée d'exposition: 120 h
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l Durée d'exposition: 15 mn
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: 850 mg/kg Durée d'exposition: 90 d

pyrophosphate de tétrapotassium
7320-34-5:



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Toxicité pour les poissons	: CL0 (Leuciscus idus(Ide)): > 750 mg/l Durée d'exposition: 48 h CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50r : > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC : > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE ligne directrice 203
p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO) 68439-45-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 10 - 100 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 : > 10 - 100 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 10 - 100 mg/l

Fatty alcohol alkoxylate :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l
Méthode: DIN 38412

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

(Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.919 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d

Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

(Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 4.168 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Type de Test: Inhibition de la croissance



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique)

: NOEC: 12 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette
préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme
définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux
détergents.

Composants:

**pyrophosphate de tétrapotassium
7320-34-5:**

Biodégradabilité

: Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne
sont pas valables pour les substances inorganiques.

**p-cumènesulfonate de sodium
15763-76-5:**

Biodégradabilité

: Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

**Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)
68439-45-2:**

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange
respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le
Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données
prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités
compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur
demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fatty alcohol alkoxylate

:

Biodégradabilité

: Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

34590-94-8:

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 13 d
Méthode: OECD 302 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

hydroxyde de potassium

1310-58-3:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 l

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

hydroxyde de potassium

1310-58-3:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets

Le code européen des déchets
20 01 29
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3267
IMDG : 3267
IATA : 3267

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(hydroxyde de potassium)
IMDG : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.
(potassium hydroxide)



TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

IATA : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C7
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
(Cargo) : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non

IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 4 %
44 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 4 %
377,59 g/l
contenu en COV sans eau

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% phosphates, phosphonates, Agents de surface non ioniques, savon, Parfums

Autres réglementations : Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 I

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:	H290	Méthode de calcul
	H314	Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.



Werner & Mertz
Professional

TANEX trophy 2x5 l

WM 0712734

Numéro de commande: 0712734

Version 6.1

Date de révision 12.10.2020

Date d'impression 28.01.2021

500000000829